

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire son
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 30.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 28 Novembre 1882

S. Exc. le Marquis de la Vega de Armijo, Ministre des Affaires étrangères et Plénipotentiaire de S. M. le Roi d'Espagne, et S. Exc. le Baron de Solernou, Ministre Résident et Plénipotentiaire de S. A. S. le Prince de Monaco, ont procédé à Madrid, le 12 de ce mois, à l'échange des ratifications du nouveau Traité d'extradition conclu le 3 avril 1882 entre l'Espagne et la Principauté.

NOUVELLES LOCALES

Avant-hier a eu lieu, dans les rues de la ville, à l'issue des Vêpres, la procession traditionnelle du vœu solennel formé, en 1634, par les fidèles monégasques, pour faire cesser la peste qui décimait la population de Monaco.

Les sociétés Philharmonique et Chorale de Monaco ont assisté, dimanche matin, à la messe dite à la cathédrale provisoire, à 9 heures et demie, à l'occasion de la Sainte-Cécile. Plusieurs morceaux de chant et de musique instrumentale ont été bien exécutés par ces deux sociétés.

Dimanche, un pétard, placé par malveillance, a fait explosion vers 10 heures du soir entre les deux battants fermés de la double porte donnant accès de l'atrium dans les salons du Casino.

Il n'y a eu aucun accident de personne; les dégâts matériels sont insignifiants. La Justice est saisie.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience du 16 de ce mois, a condamné le nommé Jean Moretti, âgé de 39 ans, né à Faïdo, canton de Tessin (Suisse), à deux mois de prison pour vol.

On a placé récemment sur les piédestaux qui ornent l'entrée du Musée, deux superbes vases qui sortent des ateliers de la Poterie Artistique de Monaco.

Ces deux pièces, qui rappellent le style Louis XIV, mesurent 1 mètre 50 de hauteur, la vasque a environ un mètre de diamètre; la partie supérieure de la vasque est composée de médaillons, têtes allégoriques. Des dragons mythologiques forment les anses. Les tons de cette belle pièce de majolique sont chauds et pénétrants. C'est l'œuvre la mieux réussie qui ait encore été conçue à la Poterie, elle fait honneur au sentiment artistique de M. Choiselat.

Jeudi prochain, 30 novembre, premier concert de musique classique ancienne et moderne, à Monte Carlo, sous la direction du maestro Romeo Accursi.

Solistes de l'orchestre : MM. Corsanego et Comte, violons; Borghini, violoncelle; Chavanis, flûte; Sianesi, hautbois; Prouven et Kunz, clarinettes; Kauffmann, basson; Lanzerini et Chavanne, pistons; Ferrero, cor; Allard, trombone; Asé, bombardino.

SERVICE DES POSTES

SERVICE D'HIVER

Bureau : Rue des Vieilles-Casernes

Ouvert au public tous les jours, de 8 heures du matin à 7 heures du soir. — Les dimanches et jours de fêtes, le public est admis de 8 heures à 11 heures du matin, et, le soir, de 2 à 6 heures.

MARCHE DES COURRIERS — BUREAU DE MONACO

Heures des levées (heure de Monaco)

1 ^{re} levée :	Cette à Bordeaux,	10 h. 10 mat.
2 ^e —	Autriche, Italie et Menton,	8 h. 20 mat.
3 ^e —	Etranger (voie de France),	11 h. matin.
4 ^e —	Etranger (voie de France),	midi 30 soir.
5 ^e —	id. id.	3 h. 10 soir.
6 ^e —	Autriche, Italie et Menton,	4 h. 30 soir.
7 ^e —	Etranger (voie de France),	8 h. soir.
8 ^e —	Pour toutes destinations,	9 h. soir.
9 ^e —	Turbie, 11 h. 30 soir.	

Heures des distributions au guichet après l'arrivée des courriers

1 ^{re} levée :	Cette à Bordeaux,	6 h. soir.
2 ^e —	Autriche, Italie et Menton,	1 h. soir.
3 ^e —	Etranger (voie de France),	10 h. 30 mat.
4 ^e —	Etranger (voie de France),	6 h. soir.
5 ^e —	Autriche, Italie et Menton,	6 h. soir.
6 ^e —	Etranger (voie de France),	6 h. 30 soir.
7 ^e —	Turbie,	7 h. soir.

A partir du 1^{er} décembre, et par suite d'un ordre de service daté du 18 novembre, la marche actuelle des trains 481 et 483 sera légèrement modifiée entre Nice et Menton, pour permettre à ces trains de desservir la gare de la Turbie.

Nos lecteurs verront, à la quatrième page, l'horaire rectifié.

Les concours de Tir aux Pigeons commenceront le 15 décembre prochain.

Pendant toute la saison, le tir sera ouvert les lundis et mercredis pour les Poules à volonté.

Tous les vendredis sera tiré un prix hebdomadaire, précédé d'une Poule d'essai.

Les grands Concours Internationaux sont fixés au 17 janvier et dureront six jours, soit jusqu'au samedi 27 janvier (et non 27 février ainsi que cela a été imprimé par erreur sur les programmes officiels).

Le Grand Prix du Casino, 20,000 francs, sera tiré le lundi 22 et le mardi 23 janvier.

Une septième journée de grand tir a été ajoutée cette année. Elle aura lieu le lundi 29 janvier, jour où sera disputé le prix de *Championnat universel*.

Pendant la saison, des Tirs et Concours sur cibles fixes et mobiles (sanglier), au pistolet, à la carabine et au fusil de chasse, auront lieu au Stand de Monte Carlo.

On verra à la 3^e page le programme des concours hebdomadaires.

L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

Nous recevons de Louvain (Belgique) l'intéressante correspondance particulière suivante :

L'Université de Louvain, cette création admirable de l'épiscopat belge, est un établissement unique dans son genre, et dont successivement trois papes, Grégoire XVI, Pie IX et Léon XIII, ont dit : « C'est « l'un des plus beaux fleurons de la couronne catholique au XIX^e siècle. »

Cette Université a été fondée en 1834 par le cardinal Sterckx, et par ses suffragants des cinq autres diocèses belges. Elle a existé pendant une année dans la ville de Malines, puis on l'a transférée à Louvain, où avait fleuri autrefois, pendant quatre siècles, une Université aussi célèbre que celles de Paris ou de Rome.

En 1834, elle comptait 86 élèves; en 1835, 261. Le chiffre n'a fait depuis qu'augmenter d'année en année. En 1882, elle atteignit le chiffre de 1592. Il est certain, dès aujourd'hui, par les inscriptions nouvellement prises pour l'année prochaine, qu'en 1883, le nombre de 1600 étudiants sera largement dépassé. Presque tous ces jeunes gens sont belges. On en compte cependant une centaine d'étrangers venant de l'Allemagne, de l'Angleterre, du Brésil, de Costa Rica, d'Espagne, des Etats romains, de France, d'Italie, d'Irlande, du Luxembourg, de Malte, des Pays-Bas, de Pologne, du Portugal, de Saint-Domingue, de Turquie, de l'Uruguay, de Suisse, de Venezuela.

L'Université de Louvain a une faculté de philosophie et lettres, une de droit, une de théologie, une de médecine, une de sciences, une école des mines, une école d'agriculture. L'Alma mater de Louvain (c'est le nom qu'on lui donne) compte 80 professeurs chargés de cours effectifs. Elle possède une basoche de droit; une société de médecine; un cercle d'ingénieurs; un institut pour les professeurs destinés aux collèges et aux écoles moyennes; une société littéraire française; une société flamande; une société de symphonie; une de fanfares; une de chœurs; et plus de vingt sociétés d'amusements divers, dont les présidents réunis constituent le conseil d'administration de la société dite : *Générale des étudiants*. De cette commission sont aussi le président de la société de Saint-Vincent-de-Paul et ceux des congrégations pieuses fondées entre étudiants.

La « *Générale des étudiants* » s'est bâti un splendide local dans le style flamand-espagnol du XVI^e siècle. Elle y possède une vaste salle dans laquelle, au moment où ces lignes vous arriveront, un ancien sergent des zouaves pontificaux, le R. P. Vincke, aujourd'hui missionnaire dans l'Afrique centrale, viendra accompagné d'un jeune africain racheté de l'esclavage sur les rives du Congo, raconter à ses jeunes compatriotes les labeurs, les épreuves et les consolations de cette nouvelle œuvre de charité.

Tous les étudiants de l'Université de Louvain doivent professer la religion catholique, apostolique et romaine. Ce n'est pas un des moindres sujets d'admiration que de voir cette unité de foi parfaite dans laquelle viennent se confondre, à Louvain, les enfants de tant de conditions sociales diverses et de tant de nations du monde civilisé.

Il y a deux ans, le célèbre compositeur Charles Gounod venait à Louvain. Je le conduisis à la *Générale des Etudiants*. Il fut ému jusqu'aux larmes de l'explosion de sentiments d'ardeur catholique et d'enthousiasme pour les arts dont il fut le témoin. Il composa, à ma demande, un chant spécial pour les étudiants de Louvain, et c'est, à l'heure qu'il est, cet hymne académique qui alterne avec le chant national de la *Brabançonne* dans toutes les solennités universitaires du pays.

LE CHEVALIER D'X.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — L'Administration des Courses de Nice nous communique le programme suivant :

Premier jour — *Dimanche 14 janvier 1883*

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (steeple-chase, à réclamer). Fr. 4,000

PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL (course de haies) Fr. 5,000

GRAND PRIX DE LA MÉDITERRANÉE (steeple-chase, handicap). Fr. 12,500

Deuxième jour — *Mardi 16 janvier 1883*

PRIX DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO (course de haies, welter handicap). Fr. 2,000

PRIX DU CHEMIN DE FER (course de haies, à réclamer). Fr. 3,000

GRAND PRIX DE MONACO (steeple-chase, handicap). Fr. 25,000

Troisième jour — *Judi 18 janvier 1883*

PRIX DE MONTE-CARLO (grande course de haies, handicap). Fr. 10,000

PRIX DE VILLEFRANCHE (course de haies ou steeple-chase, à réclamer). Fr. 2,500

PRIX DU CERCLE MASSÉNA (steeple-chase, handicap). Fr. 4,000

Quatrième jour — *Dimanche 21 janvier 1883*

PRIX DU VAR (course de haies, à réclamer). Fr. 3,000

GRAND PRIX DE NICE (steeple-chase, handicap libre). Fr. 10,000

PRIX D'EZE (steeple-chase, à réclamer). Fr. 2,500

— Jusqu'au 1^{er} mars prochain, la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée acceptera, au départ de Nice, par tous les trains rapides, les colis contenant des bouquets de fleurs expédiés à Paris.

— Les nouveaux timbres, pour les lettres non affranchies, viennent d'être mis en circulation par l'administration des postes et des télégraphes.

Ils ressemblent plutôt à une étiquette ordinaire de commerce qu'à un timbre-poste.

Une bandelette blanche, partant de gauche à droite, indique la valeur du timbre, avec cette mention : *centimes à percevoir*. Dans le haut et le bas de la bande, un ornement, le tout encadré d'une bande noire dans laquelle se détachent en blanc les mots : *chiffres, taxes, postes*. A l'angle supérieur de gauche et inférieur de droite, on distingue les deux lettres : R. F.

Ventimiglia. — La grosse mer qui a déferlé avec tant de violence contre la côte ligurienne a occasionné des dégâts considérables au chemin de fer de Gênes à Ventimiglia.

Une partie de la voie a été emportée par les vagues aux environs de Varazze, au point de rendre nos communications avec Gênes momentanément interrompues pour la petite vitesse.

Le transbordement nécessaire amène des grands retards.

Les trains venant de Gênes à Ventimiglia ne coïncident pas avec les départs réguliers pour la France

Nous espérons que ces dégâts, si préjudiciables à notre station, seront bientôt réparés, et qu'on avisera à l'avenir pour rendre ces interruptions moins fréquentes ou impossibles. (*Indicateur de Sanremo*).

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La seconde représentation du *Roi s'amuse*, après cinquante années d'intervalle, a été l'occasion, pour Victor Hugo, d'une apothéose rappelant celle s'adressant à Voltaire lors de la représentation d'*Irène*. Ovation dans la salle, ovation à la sortie du théâtre, ovation au café de la Comédie, l'illustre poète, dans cette soirée mémorable, a marché de vivats en vivats.

Il n'en a pas été de même de son œuvre, et la poésie merveilleuse qui la recouvre n'a pas triomphé devant les spectateurs de l'odieuse du sujet, des invraisemblances de son développement, du rôle honteux prêté à François I^{er}, un des rois dont, en faveur de sa vaillance et de sa protection éclairée des lettres et des arts, la France a gardé la mémoire. Au demeurant, cette reprise du *Roi s'amuse* était loin de s'imposer, et M. Perrin eût été mieux inspiré en ne cherchant pas à en rappeler du jugement porté en 1832. Le *Roi s'amuse* est un de ces ouvrages meilleurs à lire qu'à voir.

Un autre drame, par exemple, qui a rencontré, et très justement, la faveur du public, c'est la pièce de M. Catulle Mendès : les *Mères Ennemies*. L'Ambigu, avec cet ouvrage, prend la succession littéraire de la Porte-Saint-Martin, vouée désormais aux fêtes, et tombant des *Michel Strogoff* au *Voyage à travers l'impossible*. Grandeur épique du sujet, souffle shakespearien, élévation des sentiments, tout fait de ce drame, qui met en scène la lutte patriotique de la Pologne à la veille du démembrement, une œuvre, dans le véritable sens du mot. L'interprétation est à la hauteur de la pièce, et M^{me} Agar s'y montre absolument supérieure. La colonie polonaise, voulant marquer sa sympathie pour l'ouvrage de M. Catulle Mendès, se propose d'offrir, par souscription, l'aigle de Pologne en diamants à la principale interprète des *Mères Ennemies*.

De ces ouvrages grandioses, nous allons retomber, à l'heure où s'imprimeront ces lignes, aux élucubrations à décors, feux de Bengale, trucs et phénomènes de MM. d'Ennery et Verne. La Porte-Saint-Martin représente, ce soir samedi, le *Voyage à travers l'impossible*, qui promet de fournir la seconde et interminable carrière du *Tour du Monde*.

A propos de théâtre, je sais un homme de goût, très dilettante, qui se forme une collection charmante que je veux faire connaître pour inspirer peut-être à quelques-uns l'idée de l'imiter. C'est celle des meilleurs opéras français, italiens et allemands, depuis le *Devin de Village*, de J.-J. Rousseau, paru en 1752.

Chaque compositeur est relié dans une couleur à part, et le dos du maroquin porte les titres, noms et dates qui concernent l'œuvre. Vous ouvrez le volume et, avec la partition et le livret, vous trouvez une suite d'autographes, de portraits, de figures, d'estampes relatifs à l'ouvrage, ainsi qu'un choix d'articles de journaux le concernant. Des figurines représentent les costumes, des estampes offrent soit les décors remarquables, soit la scène principale. Vous voyez le plan et comprenez tout le prix d'une pareille collection. N'est-ce pas très curieux, très intelligent, et une heureuse inspiration de collectionneur ?

Parmi les collectionneurs, la mort vient d'enlever un homme remarquable à plus d'un titre, le comte Clément de Ris, conservateur du musée de Versailles. C'est par adoption qu'il était dans la famille du comte de Ris, créé comte de Mony par Napoléon I^{er} et appelé à la pairie sous la Restauration.

Le comte Clément de Ris s'était fait une réputation

comme critique d'art et laisse en ce genre des travaux de valeur.

M^{me} la duchesse de Dalmatie, fille du général Desprès et mère de M^{me} la baronne Reille et de la vicomtesse de Guitaut, vient également de succomber, à l'âge de soixante-cinq ans, au château de Chanzy. Elle était veuve du fils du maréchal Soult, qui fut député du Tarn et ministre plénipotentiaire. Vous savez que le nom de Soult-Dalmatie a été concédé au comte Pierre de Mornay, petit-fils du maréchal.

M^r de Rende, le nouveau nonce apostolique, a reçu officiellement ses collègues du Corps diplomatique. L'affabilité du prélat, sa belle allure, ont produit la meilleure impression. M^r de Rende n'a pas encore quarante ans et sera le plus jeune membre du Corps diplomatique accrédité auprès de la République Française.

C'est sa mère, la marquise de Rende, qui, à partir du mois de janvier, fera les honneurs des salons de la nunciature.

Par contre, un des doyens du corps diplomatique quitte Paris. M. Kern, ministre de la Confédération Suisse depuis 1857 et âgé de soixante-quatorze ans, prend sa retraite.

M. Kern, qui ne laissera à Paris que de sympathiques souvenirs, rédigés, pendant le siège, comme doyen du corps diplomatique, la protestation contre le bombardement de la capitale de la France. C'est au mois de mars que l'honorable diplomate prendra sa retraite.

Le général de Menabrea, le nouvel ambassadeur d'Italie, présentera, cette semaine, ses lettres de créance au président de la République.

Le Paris mondain compte beaucoup sur la générale de Menabrea, dont la bonne grâce et l'esprit sont bien connus, pour doter les bords de la Seine d'un brillant salon de plus.

M^{me} de Menabrea sera aidée dans cette mission par son fils, brillant et sympathique sportman, à la tête du *high life* italien.

Grâce au corps diplomatique, Paris promet de ne pas trop chômer, cet hiver, de valses et de quadrilles. Ce n'est pas pour rien, d'ailleurs, que la cité reine de la France s'intitule la capitale de l'Europe : les ambassadeurs des puissances étrangères s'arrangent eux-mêmes pour qu'elle justifie ce titre.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS

Les Sociétés de tir et leur origine

Nous avons déjà parlé du grand tir qui s'organise, sous l'inspiration de M. Blondin, à Nice, et dont les concours auront lieu cet hiver. A ce propos, nous avons cru intéressant de rechercher l'origine de la formation des sociétés et des concours de tirs en France et dans les grands pays européens.

Il nous faut remonter très loin dans l'histoire de France. On voit, sous Charles VI, que la Compagnie des Arbalétriers de Paris prend le nom de *Confrérie*. Elle avait à sa tête un *roi*, des *connétables* et des *maîtres* ; le lieu des réunions et des exercices était rue Saint-Denis.

Les arbalétriers s'habillaient et s'armaient à leurs frais. Ils prenaient part, le cas échéant, à la défense de la capitale et jouissaient, en revanche, de certains privilèges (Lettres de Charles VI du 11 août 1410).

Cette institution et ses privilèges furent confirmés par les successeurs de Charles VI ; seulement, un peu plus tard, le chef des Arbalétriers renonça à son titre de *Roi*, pour prendre celui de *Grand-Maitre*.

Aux XV^e et XVI^e siècles, la Confrérie habitait un hôtel rue de Grenelle. L'invention des armes à feu lui porta un coup funeste ; pourtant elle se maintint tant bien que mal jusque sous Louis XIV.

Les archers apparaissent à la même époque que les arbalétriers. Comme ceux-ci, ils se constituèrent, en 1411, avec l'autorisation de Charles VI, en confrérie, en l'honneur de Dieu, de la Vierge et de saint Sébastien.

La Compagnie des Arquebusiers remonte à une date plus ancienne. Selon Dulaure (*Histoire de Paris*),

elle existait sous Louis le Gros. Saint Louis, en 1369, fixa le nombre des chevaliers de l'Arquebuse à 200. Dans l'origine, ils se réunissaient au Marais, rue des Francs-Bourgeois, puis, après avoir différents autres locaux de réunion, ils se fixèrent rue de la Roquette où ils eurent hôtel confortable et grand jardin pour leurs exercices. Au temps de Louis XIV, on lisait encore sur la façade de cette propriété l'inscription suivante : *Hôtel de la compagnie royale des Chevaliers de l'arbalète et de l'arquebuse de Paris.*

Dijon possédait une importante société de Chevaliers de l'Arquebuse, dont la magnifique propriété, sise en dehors de la ville, a été de nos jours transformée en jardin botanique et a conservé le nom de *jardin de l'Arquebuse*. La province entière, se modelant sur Paris, avait ses compagnies d'archers, d'arbalétriers et d'arquebusiers. Ces compagnies, les unes à pieds, les autres à cheval, donnèrent à Louis XII et à Henri IV un utile concours, aussi ces rois leur accordèrent-ils certaines immunités.

Afin d'encourager les exercices de tir, il fut institué, dans plusieurs grandes villes, un divertissement qui consistait à abattre, à certains jours de l'année, un oiseau artificiel appelé *Papegai*.

Ce nom de *Papegai*, donné à un oiseau en bois peint, viendrait de *papagallus* qui signifiait *perroquet*. Il s'agissait d'abattre cet oiseau avec la flèche; celui qui y parvenait obtenait le titre de *Roi*, d'*Empereur* ou de *Grand-Maitre*. Le titre de *Chevalier* était donné à celui qui abattait l'aile droite, et celui de *Baron* au tireur qui abattait l'aile gauche.

Certaines localités de l'Est ont religieusement conservé cette coutume, avec cette seule différence (qui n'est pas un progrès) que l'oiseau artificiel est remplacé par un volatile vivant: poulet, canard ou dindon, et que la carabine a été substituée à l'arc. Nous avons été témoin, il y a quelques années, d'un tir de ce genre à Châtillon-sur-Seine, dans la Côte d'Or.

Des prix, souvent en argent, étaient décernés aux vainqueurs. Il est difficile de préciser l'époque de l'institution de ces prix. Henri II, dans le préambule de ses lettres patentes de mars 1557, dit que les rois ses prédécesseurs avaient de tout temps autorisé ce divertissement dans la ville de Caen, « afin d'en exercer les habitants dans l'art militaire et de les mettre en état de défendre leur ville ». Il accorda à tous ceux qui abattaient le papegai l'exemption de tout impôt pendant un an.

Charles, duc de Normandie, créa à Caen, en 1358, une compagnie de 50 arbalétriers, choisis parmi les bourgeois par le corps municipal.

En 1510, Antoine, duc de Lorraine, frappé de la bonne tenue et de la forte discipline de la compagnie des arquebusiers d'Epinal, prit dans cette compagnie 24 hommes pour gardes du corps.

Dans le règlement des arquebusiers d'Epinal existait le paragraphe suivant :

« ... N'entendons qu'aucun soit reçu en la dite Compagnie, qu'il ne soit homme de bonne renommée et conversation; en outre qu'il soit traitable, compatible, raisonnable et benévole, d'autant que le jeu le doit, pour estre très-dangereux à ce de divertir les inconvenients qui pourraient succéder par gens indiscrets et inhabilles... Quiconque jurera basphémera vilain serrement, quand seront ensemble à la butte, il sera à 12 deniers d'amende au profit de la Compagnie. »

En 1570, les arquebusiers de Nancy, ayant obtenu le libre exercice de l'arquebuse, se constituèrent en une milice qui devint redoutable sous le nom de *Francs-Taupins*.

Les arbalétriers de Saint-Quentin, en 1108 et 1120, vinrent au secours de Louis le Gros; en 1214, ils assurèrent à Bouvines le succès des armes de Philippe-Auguste; Henri IV, pour les remercier de leur concours en diverses circonstances, leur accorda 300 livres par an, un terrain pour leur champ d'exercices et une forte subvention pour la fondation de prix importants.

Les Sociétés de tir de province prenaient le nom

de Confréries ou de Compagnies, et avaient toutes une discipline et des habitudes militaires; leurs membres portaient des uniformes le plus souvent riches et élégants; les couleurs adoptées particulièrement étaient le rouge avec galons d'or (Paris, Cambrai); le bleu avec galons d'argent, (Meaux, Châlons-sur-Marne); le gris de fer et galons d'argent (Saint-Quentin, Brie, Comte-Robert, etc.) Le plus souvent la culotte était couleur chamois ou ventre de biche, avec bas de soie blancs, et le chapeau portait, comme ornements, un galon d'or avec plume et cocarde blanches.

Chacune de ces compagnies ou confréries avait un nom ou une devise :

Celle de Saint-Quentin s'appelait : *Les Carabiniers*.

Celle de Château-Thierry avait pour devise : *Nul ne s'y frotte*.

Celle d'Amiens : *La franchise née picarde, le cœur sur la main*.

Celle de Bar-sur-Aube : *L'œil toujours ouvert*.

Celle de Troyes : *Les Bons Camarades*.

Les sociétés de tir furent détruites par la Révolution de 1879, et furent versées dans les gardes nationales.

Divers essais de reconstitution eurent lieu sous le premier Empire et le règne de Louis XVIII, mais ne donnèrent que d'insignifiants résultats. Ce n'est qu'en 1839 que le tir redevint en faveur en France. Depuis, les sociétés organisées par certaines grandes villes obtiennent un succès qui va toujours croissant. Nous citerons entre autres les sociétés : havraise, le tir de Saint-Quentin, le tir d'Amiens et le tir amiénois, le tir de Besançon, les Canonniers de Lille, la Gauloise, de Reims.

La Suisse ne compte pas moins de mille sociétés de tir, comprenant environ 32,000 membres.

L'Angleterre avait au moyen âge les *Archers* dont la réputation était grande. En 1860, elle eut la *National rifle Association*, formée sous le patronage du prince de Galles. Tous les ans, cette société, qui donne environ par année pour 300,000 francs de prix, fait ses concours à Wimbledon. Elle comprend des lords, des ministres, des membres du Parlement, des magistrats, etc. En 1876, il y avait dans le Royaume-Uni, 75 sociétés de tir.

Il s'y est même fondé, cette année, une Société de femmes, ainsi que nous l'apprend la note suivante que nous puisons dans un journal ordinairement bien renseigné :

La garde du corps écossaise de la reine Victoria, — *Royal company of archers*, — vient d'offrir une broche en or au tireur qui obtiendrait le plus grand nombre de points au tir à l'arc.

La broche a été gagnée par miss Rennie.

La compagnie royale d'archers, qui fait le service au palais toutes les fois que la reine séjourne à Holyrood, se propose de venir prendre part au concours de tir à l'arc qui doit avoir lieu prochainement à Lille.

Les archers porteront les riches et pittoresques costumes des premiers rois Stuart.

Enfin, l'Allemagne, la Belgique, la Russie, l'Italie et l'Espagne, depuis quelques années, organisent aussi de véritables cercles où l'on pratique tous les exercices corporels, tels que le tir avec toutes les armes, la

gymnastique, l'escrime, la course, et bon nombre de jeux destinés à développer la force et l'adresse. Ces tentatives pour revenir aux sains et utiles divertissements de nos ancêtres, réussiront-elles? Nous le souhaitons. En tous cas, leurs promoteurs sont dignes de nos encouragements.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

1882-1883

XII^{me} ANNÉE

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Ouverture le 15 Décembre

PROGRAMME

DES

CONCOURS HEBDOMADAIRES

OFFERTS PAR

L'ADMINISTRATION DES BAINS DE MONACO

Des Médailles d'or, Objets d'art, Souvenirs ou Prix en espèces seront offerts au gagnant de chaque Concours hebdomadaire.

Vendredi 15 décembre 1882

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 24 mètres.
 PRIX D'OUVERTURE. — Poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons : 1 à 24 m.; 1 à 25 m. 1 à 26 m.; 1 à 27 m.; 1 à 28 m. Barrage à 28 m. 1/2.

Vendredi 22 décembre

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 24 mètres 1/2.
 PRIX DE DÉCEMBRE. — Poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 24 mètres 1/2.

Vendredi 29 décembre

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.
 PRIX D'HIVER. — Poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 25 mètres.

Vendredi 5 janvier 1883

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres 1/2.
 PRIX DE JANVIER. — Poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 25 mètres 1/2.

Vendredi 12 janvier

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.
 PRIX DE SAINT-QUENTIN. — Poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 26 mètres.

AVIS

Dans ces concours, le gagnant d'un de ces prix reculera de 1 mètre; le second, d'un demi-mètre. Les tireurs qui auront pris part à un de ces Tirs sans gagner, ni recevoir d'argent comme seconds, reviendront à la distance. Le gagnant d'un second prix ne reculera que d'un demi-mètre lorsqu'il aura gagné un prix hebdomadaire.

Le gagnant d'une Poule d'Essai ne reculera pas dans le concours pour le Prix qui suivra cette Poule.

Le calibre 10 est le plus gros calibre autorisé. — La poudre-coton est interdite. — 7 grammes 20 de poudre et 36 grammes de plomb, la plus forte charge.

Toute personne désirant prendre part aux Tirs ne sera admise que sur la présentation écrite d'un membre des Comités de Patronage de 1882-1883 ou de deux membres du Cercle des Patineurs (Paris), du Hurlingham-Club, du Gun-Club (Londres), ou du Tir du Bois de la Cambre (Bruxelles). Une carte personnelle sera délivrée à cet effet.

Dans les Concours hebdomadaires, les Médailles d'or, les Objets d'Art, etc, ne seront ajoutés à la Poule que s'il y a au moins 12 concurrents. — Deux Pigeons manqués entraînent la mise hors concours. Il ne sera plus fait appel des Tireurs ne se trouvant plus en poule.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir				
	20	754.6	753.2	753.7	749.3	755.2	14. »	16. »	14.4	12. »				10.8
21	54.2	54.9	56.7	57.3	59.8	11.1	12.8	10.6	9.9	9.4	53	id.	id.	
22	64.6	64.7	64.3	64.1	64. »	11. »	13.7	12. »	9.6	9.7	52	id.	voilé	
23	62.3	63. »	63.5	62.8	63.4	11. »	13.4	13. »	11.4	11.5	73	id.	id.	
24	63.6	62.5	62. »	62. »	63. »	13.8	15.8	13.6	13.3	10.8	75	id.	id.	
25	63.8	63.6	63.7	63.1	63. »	12.3	14.8	14. »	13.5	13.5	76	id.	id.	
26	62.7	62.2	61.3	61. »	59.6	14.2	16. »	15.8	15.5	15.3	78	id.	id.	
DATES 20 21 22 23 24 25 26														
Températures Maximales 17. » 14. » 13.9 14.9 15.8 14.8 16.2														
extrêmes Minimales 12. » 9.2 8.9 9.3 11. » 11.1 13. »														
Pluie tombée: 0 ^{mm}														

